

## Accord de Service

Le présent Accord de Service représente l'intégralité du contrat s'appliquant à l'utilisation du Service de Dictée de Nuance (le « Service ») qui vous est fourni par Nuance Communications Inc., 1 Wayside Drive, Burlington, MA 01803, USA ou l'un quelconque de ses affiliés, y compris et sans limitation Nuance Communications Ireland Limited (« Nuance »), et se substitue à tout contrat, déclaration ou entente précédente entre les parties concernant le Service. À moins qu'il ne soit autrement amendé, le présent Accord de Service s'appliquera à toute version modifiée ou à toute évolution du Service qui vous est fourni par Nuance.

### 1. Modalités de concession de l'Accord de Service

Nuance vous concède par les présentes, et vous acceptez, un droit personnel non exclusif d'utiliser le Service par le seul biais du véhicule qui a été utilisé pour activer le Service pendant la durée déterminée à la Section 10.

### 2. Restrictions d'utilisation

Vous convenez de n'utiliser le Service qu'à votre seul usage personnel et vous reconnaissez et acceptez en outre que vous n'êtes pas autorisé à commercialiser, distribuer ou proposer le Service à aucun tiers et/ou à utiliser d'une manière quelconque le Service proprement dit pour assurer des services à des tiers sans l'autorisation écrite de Nuance. Vous convenez que tous les droits qui ne sont pas concédés expressément par les présentes sont réservés par Nuance. Vous convenez que vous n'êtes pas autorisé à céder, sous-licencier ou partager de toute autre manière les droits que vous reconnaît le présent Accord de Service.

### 3. Reconnaissance vocale

Le Service fait usage d'un logiciel de reconnaissance vocale qui peut reconnaître de nombreuses voix, accents, formes linguistiques et mots, mais pas tous et il se peut qu'il ne fonctionne pas avec votre voix ou les mots particuliers que vous utilisez.

Vous reconnaissez que la reconnaissance vocale est un processus statistique et que les erreurs de reconnaissance vocale sont inhérentes au Service. Ni Nuance ni son partenaire automobile ne pourront être tenus pour responsable d'aucuns dommages résultant d'erreurs dans le processus de reconnaissance vocale pouvant se produire en rapport avec le Service.

### 4. Collection et utilisation des données vocales

Dans le cadre du Service, Nuance collecte et utilise des Données Vocales (comme définies ci-dessous) pour assurer le Service et pour affiner, développer, améliorer et faire évoluer la technologie de reconnaissance vocale et les autres composants du Service, ainsi que d'autres produits et services de Nuance. En acceptant les termes et conditions de l'Accord de Service, vous reconnaissez et convenez que Nuance peut collecter les Données Vocales dans le cadre du Service. Si vous ne cliquez sur le bouton [OK], le processus d'inscription s'interrompra et vous ne pourrez pas utiliser le Service. Les Données Vocales ne seront utilisées que par Nuance ou des tiers agissant sous la direction de Nuance, assujettis à des obligations de confidentialité pour affiner, développer, améliorer et faire évoluer les composants de reconnaissance vocale du Service et d'autres produits et services de Nuance. Nuance n'utilisera les Données Vocales et les informations qu'elles contiennent d'aucune autre manière que celle décrite ci-dessus. Les « Données Vocales » désignent les fichiers audio de mots que vous dictez lorsque vous utilisez le Service, les transcriptions associées et les fichiers historiques générés lors de votre utilisation du Service.

Nuance préservera la confidentialité des Données Vocales et ne les divulguera à des tiers que dans le cadre d'un accord de confidentialité, à l'exception toutefois des cas où Nuance pourrait être obligé de divulguer les Données Vocales si cela est ordonné par une décision de tribunal ou par une institution gouvernementale en vertu d'une loi applicable.

#### **5. Interruptions du Service**

Il se peut que le Service soit indisponible ou interrompu de temps à autre pour une diversité de raisons, comme des conditions environnementales ou topographiques, des pannes matérielles, dont celles de l'internet, des ordinateurs, des télécommunications et d'autres causes, dont un grand nombre sont hors du contrôle de Nuance. Il se peut que le Service ne soit pas disponible à certains endroits (ex. tunnels, garages pour stationnement ou à l'intérieur ou à proximité d'immeubles). Ni Nuance ni son partenaire automobile ne peuvent être tenus pour responsables d'aucune interruption du Service. Vous acceptez que Nuance ne peut être tenu pour responsable d'aucuns dommages résultant d'une infraction à la protection de la vie privée se produisant dans les communications par le biais de tels réseaux.

#### **6. Garantie limitée**

**LE SERVICE EST CONCÉDÉ « EN L'ÉTAT » ET NUANCE DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, DE QUELQUE SORTE QU'ELLES SOIENT, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NUANCE NE GARANTIT PAS QUE LE SERVICE RÉPONDRA À VOS BESOINS, ATTENTES OU USAGE PRÉVU, NI QUE LE SERVICE SERA FOURNI SANS INTERRUPTION, SANS ERREUR OU AVEC UNE SÉCURITÉ TOTALE. NUANCE NE GARANTIT PAS ET NE FAIT PAS VALOIR QUE LES TRANSCRIPTIONS OU LES AUTRES INFORMATIONS OBTENUES PAR LE BIAIS DU SERVICE SONT VÉRIDIQUES, EXACTES OU COMPLÈTES. VOUS CONVENEZ QUE TOUTE DÉPENDANCE DE TRANSCRIPTIONS OU D'INFORMATIONS FOURNIES PAR NUANCE OU DISPONIBLES PAR LE BIAIS DU SERVICE N'ENGAGE QUE VOTRE SEULE ET UNIQUE RESPONSABILITÉ.**

#### **7. Limitation de responsabilité**

**EN AUCUN CAS NUANCE NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES RÉSULTANT DE LA PERTE DE DONNÉES, PROFITS OU VENTES OU DE L'UTILISATION DU SERVICE, NI D'AUCUNS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU EXEMPLAIRES DÉCOULANT DE OU ASSOCIÉ À L'UTILISATION OU L'EXÉCUTION DU SERVICE OU À TOUTES MODIFICATIONS OU AMÉLIORATIONS QUI LUI SERAIENT APPORTÉES, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QU'ELLE SOIT CONTRACTUELLE, DÉLICTELLE OU AUTRE, MÊME SI NUANCE AVAIT ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE NUANCE POUR DOMMAGES OCCASIONNÉS PAR LE SERVICE NE POURRA EXCÉDER LE PRIX PAYÉ POUR LE SERVICE POUR LA PÉRIODE PENDANT LAQUELLE LA VIOLATION, LE PRÉJUDICE OU LE DOMMAGE CORPOREL SE SONT PRODUITS.**

#### **8. Droits liés à la technologie**

Vous convenez que le Service se compose de produits technologiques appartenant à Nuance et/ou à ses concédants, selon le cas. Vous reconnaissez et acceptez en outre que tous les droits, titres et intérêts associés à ou en rapport avec le Service, y compris les droits de propriété intellectuelle associés, appartiennent et continueront d'appartenir à Nuance et/ou ses concédants. Le présent Accord de Service ne vous accorde aucun intérêt dans le Service, mais seulement un droit limité de l'utiliser qui est révocable conformément

aux termes de l'Accord de Licence. IL NE VOUS EST PAS PERMIS DE MODIFIER, ADAPTER, TRADUIRE, FAIRE DE L'INGÉNIERIE INVERSE, DÉSASSEMBLER, DÉCOMPILER, LOUER, BAILLER OU PRÊTER LE SERVICE OU LA DOCUMENTATION, NI DE CRÉER DES TRAVAUX DÉRIVÉS BASÉS SUR LE SERVICE OU LA DOCUMENTATION.

#### **9. Obligation de conduire de manière responsable**

Vous reconnaissez avoir l'obligation de conduire de manière responsable et de concentrer votre attention sur la route. Vous lirez et respecterez les instructions d'utilisation du Service, en particulier celles concernant la sécurité, et vous assumez la responsabilité de tous les risques associés à l'utilisation du Service. Lorsque vous utilisez le Service, vous devez continuer de prêter pleinement attention à la route. Nuance recommande aux conducteurs d'exercer la plus grande prudence lorsqu'ils utilisent le Service tout en conduisant. Vous devez respecter toutes les lois et réglementations locales, régionales et nationales applicables.

#### **10. Durée**

Si vous vous inscrivez pour une période d'essai gratuite, le présent Accord de Service prend effet lorsque vous activez le Service et reste actif pendant une durée de deux (2) mois après cette activation, à moins qu'il ne soit résilié de manière anticipée par Nuance. Si vous vous inscrivez à un abonnement payant, le présent Accord de Service prend effet lorsque vous activez le Service et reste actif pendant la durée que vous avez choisie lors du processus d'inscription. Nuance peut résilier à tout moment le présent Accord de Service, avec ou sans raison. Si Nuance résilie le présent Accord de Service avant l'expiration de la période d'essai, Nuance n'aura aucune autre obligation ou devoir à votre égard. La résiliation du présent Accord de Service ne pourra affecter de manière négative aucun des autres droits de Nuance en ce qui concerne votre utilisation du Service ou votre infraction aux dispositions de cet Accord de Service. Nonobstant la résiliation du présent Accord de Service, pour quelque raison que ce soit, les dispositions suivantes survivront à une telle résiliation : Les Sections 2, 4, 6, 7, 8, 12 et 15 du présent Accord de Service resteront pleinement en vigueur et toute violation de ces dispositions pourra donner lieu à une action en justice de la part de Nuance.

#### **11. Résiliation par Nuance.**

Nuance se réserve le droit de résilier l'Accord de Service et le Service en vous en donnant notification. Dans le cas d'une telle résiliation, Nuance peut, à sa seule discrétion, offrir un nouveau service ou un service supérieur, mais Nuance n'a aucune obligation de le faire. Si vous avez payé pour le Service, Nuance vous remboursera la partie du prix qui correspond à la partie de la durée qui a été résiliée.

#### **12. Transfert de véhicule**

Si vous n'informez pas Nuance de la vente ou du transfert de votre véhicule, il se peut que le Service continue d'envoyer des rapports ou toutes autres informations concernant le véhicule et/ou le Service à l'adresse de facturation qui se trouve alors dans votre dossier. Dans ce cas, ni Nuance ni son fournisseur automobile ne peuvent être tenus pour responsables d'aucuns dommages associés à la protection de votre vie privée qui pourraient en résulter.

#### **13. Indemnisation**

Vous devrez indemniser et dégager de toutes responsabilités Nuance et les fournisseurs, successeurs, affiliés, agents, concédants, licenciés et ayant-droits de Nuance contre toutes demandes, réclamations, dommages, pertes ou dépenses (y compris et sans limitation les

honoraires et coûts d'avocats) encourus par Nuance en rapport avec toutes plaintes, litiges, jugements et causes d'action judiciaire découlant de votre utilisation du Service, y compris et sans limitation les diffamations, calomnies, accusations ou violations de copyright ou d'autres droits de propriété en rapport avec les contenus transmis par vous au moyen du Service, pour dommages matériels ou corporels ou décès en rapport avec votre utilisation ou défaut d'utilisation du Service. Aucun recours accordé ici à Nuance n'a pour objet d'être et ne doit pas être interprété comme étant exclusif de tout autre recours prévu aux présentes ou prévu par la loi ou obtenu en équité, mais tous ces recours seront cumulatifs.

#### **14. Qui d'autre est couvert par le présent Accord**

Vous convenez que vous informerez chacun de vos passagers ou invités ou tout autre conducteur concerné de nos droits et des limitations du présent Accord de Service.

#### **15. Documents promotionnels**

En utilisant le Service, vous acceptez que Nuance puisse vous envoyer des documents promotionnels ou publicitaires concernant le Service et d'autres services associés, dans la mesure où l'envoi de tels documents est autorisé par la loi applicable.

#### **16. Droit applicable**

Si vous vivez aux États-Unis ou dans l'un quelconque de ses territoires, au Canada, au Mexique, aux Bermudes, dans les Caraïbes, dans les Îles Malouines, en Amérique Centrale ou du Sud, le présent Accord de Service est régi par le droit interne de la Communauté du Massachusetts, USA. Si vous vivez au Japon, le présent Accord de Service est régi par le droit national japonais. Si vous vivez dans d'autres pays qui se trouvent entièrement en Asie, à l'ouest de et y compris le Pakistan, ou en Australie, en Nouvelle-Zélande ou dans les Îles du Pacifique, le présent Accord de Service est régi par le droit interne de l'État de New South Wales, en Australie, ainsi que par le droit fédéral australien applicable. Si vous vivez en Allemagne, le présent Accord de Service est régi par le droit national allemand. Si vous vivez en Europe (à l'exclusion de l'Allemagne) ou dans toute autre partie du monde non mentionnée dans cette section, le présent Accord de Service est régi par le droit national irlandais, ainsi que par le droit de l'Union Européenne applicable en Irlande. La Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas au présent Accord de Service.

#### **17. Divisibilité**

Dans le cas où un tribunal ayant compétence et juridiction déclarerait toute disposition du présent Accord de Service comme étant nulle ou non exécutoire, cette déclaration n'aura aucun effet sur les dispositions restantes de l'Accord de Service et la disposition non exécutoire sera interprétée de manière à accorder le maximum des droits autorisés par la loi.

#### **18. Clause de non-renonciation**

Aucun manquement de Nuance à faire valoir l'un quelconque des droits prévus aux présentes ou à entreprendre une action à votre encontre dans le cas de toute violation des termes du présent Accord de Service ne pourra être interprété comme une renonciation par Nuance à faire exécuter ultérieurement ces droits ni à entreprendre ultérieurement les actions nécessaires en cas de futures violations.